

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

Commune de CHATENOIS

Arrondissement de SELESTAT

Extrait du procès-verbal

des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des membres
du Conseil Municipal élus : 27

Nombre des membres
qui se trouvent en fonction : 27

Nombre des membres
qui ont assisté à la séance : 20

Séance du 17 septembre 2024

Sous la présidence de M. le Maire, Luc ADONETH

Présents :

M. Christian OTTENWAELDER, Mme Sylvie LIGNER, M. Stéphane SIGRIST, Mme Christine GILL, Mme Anne HEUBERGER, Adjoint au Maire
M. Patrick DELSART, Mme Marie-Antoinette SYLVESTRE, MM. Pascal HELDE, Christophe ELSAESSER, Mme Nadine GUTHAPFEL, M. Denis WACHBAR, Mmes Sabrina DUSSOURD, Lysiane STENGER Amandine MARTIN, MM. Jean LACHMANN, Éric BRUNSTEIN, Mmes Anne-Catherine DORIDANT, Bénédicte SADOWNICZYK, M. Yann VILARDELL, Conseillers municipaux

Absents excusés :

Christophe BOHN donne pouvoir à Luc ADONETH
Jean-Paul BARTH
Michel GOETTELMMANN donne pouvoir à Stéphane SIGRIST
Sandrine DEMAY donne pouvoir à Patrick DELSART
Claire-Catherine BRUN donne pouvoir à Christine GILL
Axèle EBELIN donne pouvoir à Christian OTTENWAELDER

Absents :

Daniel BROCKER

10. Budget – Finances – Développement économique – Elections – Personnel administratif

RAPPORTEUR : M. le Maire

10.2. Décision Modificative n°1

DELIBERATION D17092024/10

Crédits à l'opération 240106 « Sécurisation du carrefour route de Kintzheim/rue Saint-Georges » :

Considérant la nécessité de créer et d'abonder l'opération 240106 « Sécurisation du carrefour route de Kintzheim/rue Saint-Georges » en raison d'une prévision de travaux non prévue au budget 2024, à savoir la création de deux coussins berlinois en enrobés,

Il convient donc de prendre la décision modificative suivante :

Crédits à l’opération 240106 « Sécurisation du carrefour route de Kintzheim/rue Saint-Georges »

2151	21	822	OP 080310 « Sécurisation Vieux Chemin de Sélestat »	-4 150 €
21752	21	822	OP 240106 « Sécurisation du carrefour route de Kintzheim/rue Saint- Georges »	+ 4 150 €

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré,
APPROUVE la décision modificative n°1 telle que décrite ci-dessus,
AUTORISE le Maire à effectuer les écritures comptables s’y rapportant.

POUR : 25
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

ADOPTÉE A L’UNANIMITE

DELIBERATION EXECUTOIRE
Pour extrait conforme
Châtenois, le 19 septembre 2024

Luc ADONETH
Le Maire

Eric BRUNSTEIN
Le secrétaire de séance,




